

# Lettre #12 Dossier JO



- Ports de Paris -  
Publié le 6 Février 2020

## JOP 2024 : le pari de la Seine



**Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 représentent une formidable occasion pour HAROPA - Ports de Paris de promouvoir les ports et le transport fluvial au service d'une ville durable en associant l'ensemble des acteurs du fleuve. C'est le sens de la démarche collective "2024, le pari de la Seine" lancée en début d'année...**

Pour toute la filière fluviale, la désignation de Paris comme ville hôte des Jeux olympiques et Paralympiques de 2024 est une opportunité unique. "Dès l'attribution des JOP, HAROPA - Ports de Paris a intégré la Seine au cœur du projet bien au-delà des seules épreuves sportives organisées sur le fleuve", note Sophie Barichard, directrice du développement domanial chez HAROPA - Ports de Paris. "L'idée est de promouvoir la mixité des usages de la Seine tant en termes de livraison, de loisirs (promenade, baignade...), d'habitation que d'activités industrielles".

### Trois défis à relever

Ce pari de la Seine est l'occasion pour l'opérateur des ports parisiens de relever trois défis selon Sophie Barichard : "accroître la visibilité de ses différents usages au-delà de nos parties prenantes habituelles, concrétiser cette offre par des réalisations et assurer leur pérennité au-delà des JOP". La mise en œuvre de cette stratégie est annoncée le 01  
URL of the page: <https://www.haropaports.com/fr/paris/lettre-12-dossier-jo>

□ perennite au-delà des JOP . La mise en œuvre de cette stratégie s'est concrétisée le 21 janvier par la signature d'une convention de partenariat avec la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO). Cette convention a pour objectif de privilégier le transport fluvial pour la construction du village olympique.

Mais avant même la signature de cette convention, qui associe également Voies navigables de France (VNF) et la préfecture de région d'Île-de-France, HAROPA - Ports de Paris avait déjà accompagné la SOLIDEO, entre autres, dans l'élaboration de son cahier des charges et dans l'évaluation des offres proposées permettant ainsi d'identifier des groupements répondant aux attentes en matière d'utilisation de la voie fluviale. Autre action majeure, la création d'un réseau de collecte des eaux usées pour les installations flottantes le long des quais de Seine dans le bief de Paris : "Nous avons engagé des travaux d'assainissement de 15 millions d'euros, pour faire en sorte que la Seine soit baignable lors des JOP", ajoute Sophie Barichard.

## Développer l'offre portuaire logistique

---

Ces deux dernières années, HAROPA - Ports de Paris travaille en étroite relation avec la Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP) et le comité d'organisation des Jeux Olympiques (COJO), et les autres acteurs comme VNF, la préfecture de police, les chargeurs... "En fonction des besoins identifiés pendant la préparation des JOP, ce partenariat est aussi l'occasion de développer notre offre portuaire logistique. Véritable alternative à la route, les Quais à Usage Partagé (QUP), qui peuvent être utilisés à la demande sur toutes nos plateformes portuaires, en sont un excellent exemple", souligne Sophie Barichard.

De fait, la réalisation de la ZAC Village Olympique et Paralympique qui accueillera pendant deux mois, entre juillet et septembre 2024, 17 000 athlètes et accompagnants avant de se transformer en quartier de vie avec logements, bureaux, commerces et équipements publics, est un énorme défi qui est lancé en matière de conduite des chantiers. La question de la logistique, pour l'évacuation des déblais (estimés à 1 million de tonnes) et l'approvisionnement des chantiers, est dans ce contexte, un enjeu majeur.



URL of the page: <https://www.haropaports.com/fr/paris/lettre-12-dossier-jo>

□



[Sommaire](#) 